

## REGULATION TO AMEND THE SECURITIES REGULATION

Securities Act  
(R.S.Q., c. V-1.1, s. 331.1, par. (1), (8), (9) and (19))

1. Section 50 of the Securities Regulation is repealed.
2. This Regulation comes into force on *(indicate here the date of coming into force)*.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

### 6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

### 6.5 INTERDICTIONS

#### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

#### 6.5.2 Révocations d'interdiction

##### Groupe Tolgeco Inc.

Révoque la décision 2003-MC-1218, prononcée le 23 mai 2003, adressée à Groupe Tolgeco Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur au motif que celui-ci s'est conformé aux obligations de la Loi.

La révocation est prononcée le 27 novembre 2006.

### 6.6 PLACEMENTS

#### 6.6.1 Visas de prospectus

##### 6.6.1.1 Prospectus provisoires